

Le Ministre

Paris, le 19 JUIL 2007

Cher Monsieur le Président,

Votre courrier du 25 mai 2007 concernant l'installation de distributeurs de préservatifs dans les lycées m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

Pour votre information : une enquête réalisée en mai 2006 auprès des académies faisait apparaître que 23,7% des lycées disposaient de distributeurs automatiques de préservatifs et que 28% des infirmeries mettaient gratuitement à disposition des préservatifs pour les lycéens.

Conformément aux instructions données par le cabinet du Premier ministre à l'issue de la réunion interministérielle du 23 novembre 2006 à ce sujet, une circulaire, élaborée en concertation avec le ministère de la santé, a été diffusée dans les académies. Cette dernière programme dans les lycées, l'installation de distributeurs automatiques aisément accessibles et maintenus en bon état de marche et de fonctionnement.

Un état des lieux de la mise en œuvre de ces dispositions a été effectué par la direction générale de l'enseignement scolaire. Les données recueillies fin juin 2007 (cf. annexe 4) font état de 874 distributeurs installés pour 2559 lycées, soit un **taux moyen de 34%**. Dans neuf académies, les lycées ont un taux d'équipement égal ou supérieur à 50%. La moyenne nationale marque une augmentation de plus de 10 points par rapport à 2006. Par ailleurs, la mise à disposition gratuite de préservatifs dans les infirmeries est toujours une solution privilégiée par de nombreux établissements, car elle permet un accompagnement individualisé sur les questions de prévention.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous



Xavier DARCOS

Monsieur Emmanuel CHATEAU
Co-président d'Act Up Paris
BP 287 – 75525 PARIS CEDEX 11

MENCAB/MMP/07/000